



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## âge de la retraite

Question au Gouvernement n° 2985

### Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Yves Bur, pour le groupe UDF.

M. Yves Bur. Madame la ministre de l'emploi et de la solidarité, une fois de plus, les usagers des transports publics subissent la loi des grévistes. La diversité des revendications traduit bien le malaise social auquel votre gouvernement est incapable d'apporter une réponse cohérente. Ce climat social désabusé est aussi la conséquence du mépris affiché pour une véritable démocratie sociale que vous semblez incapable de concevoir. Concernant les grèves récurrentes dans les transports urbains liées à la revendication de la retraite à cinquante-cinq ans, pouvez-vous dire aux Français si, oui ou non, vous êtes favorable à cette revendication ? Vous paraît-elle réaliste quand le vieillissement de notre population appelle des réponses courageuses que vous ne cessez malheureusement de repousser ? (« Très bien ! » sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance.)

Au moment où notre économie est déjà fragilisée et alors que vous appelez les entreprises au patriotisme économique, comment comptez-vous associer les services publics à cette mobilisation ? (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité.

Mme Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité. Monsieur le député, chacun ressent évidemment la gêne éprouvée par les usagers des services publics, mais je pense que ce n'est pas à vous de venir donner des leçons sur ce terrain (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants) alors que, par la brutalité des décisions que les gouvernements que vous souteniez ont prises en 1995, vous avez jeté des millions de personnes dans la rue et pourri, malheureusement pour longtemps, le dossier des retraites (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur plusieurs bancs du groupe communiste et du groupe Radical Citoyen et Vert. - Vives exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

Malgré tout, nous avons entrepris le travail nécessaire pour préparer la réforme des retraites et agir dans plusieurs domaines.

Nous avons ainsi pris des mesures pour soutenir la croissance et l'emploi, ce qui a desserré l'étau alors que vous aviez aggravé la situation lorsque vous étiez aux responsabilités.

Nous avons ensuite doté le fonds de réserve des retraites, qui aura ainsi reçu 80 milliards de francs à la fin de l'année prochaine et 1 000 milliards de francs en 2020.

Enfin, nous avons fait travailler ensemble, au sein du conseil d'orientation des retraites, tous les partenaires sociaux représentant l'ensemble des régimes de retraite sur les perspectives d'une réforme qui allie souplesse, respect de la spécificité des régimes, et assure le principe d'une meilleure égalité entre eux. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

### Données clés

**Auteur :** [M. Yves Bur](#)

**Circonscription** : Bas-Rhin (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 2985

**Rubrique** : Retraites : généralités

**Ministère interrogé** : emploi et solidarité

**Ministère attributaire** : emploi et solidarité

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le** : 17 octobre 2001, page 5966

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 17 octobre 2001